



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

55-524-01 Drog- és toxikológiai technikus

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Technicien de toxicologie

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- faire des préparatifs et planifier le travail du jour;
- prélever des échantillons ou prélever des échantillons à tester;
- effectuer des tests sur les échantillons conformément aux prescriptions;
- évaluer les tests réalisés;
- réaliser des tâches de documentation;
- appliquer les standards et les règles juridiques relatives à son travail;
- respecter les dispositifs de garantie de la qualité;
- surveiller l'état technique de l'équipement sous sa supervision;
- participer aux cours de formations et aux formations continues.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3115 Technicien chimiste

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministere des Affaires Economiques Nationales</p>														
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 55 Qualification additionnelle complétant la qualification professionnelle de niveau avancé, basé principalement sur la qualification professionnelle ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être obtenu dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p>Code ISCED2011: 4</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie:</p> <p>Niveau du CEC:</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>														
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%; text-align: center;">Épreuve orale</td> <td style="width: 55%;">Application des connaissances toxicologiques et des connaissances des plantes médicinales et des drogues</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">50.00</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Épreuve pratique</td> <td>Exercices de laboratoire de toxicologie et de connaissances des drogues Examen micro/macromorphologique et analytique des plantes médicinales et des drogues Examen de contrôle de qualité des produits à base d'herbes médicinales Effectuer des examens toxicologiques Évaluation et documentation des résultats de l'examen</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">50.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>			Épreuve orale	Application des connaissances toxicologiques et des connaissances des plantes médicinales et des drogues	5	50.00	Épreuve pratique	Exercices de laboratoire de toxicologie et de connaissances des drogues Examen micro/macromorphologique et analytique des plantes médicinales et des drogues Examen de contrôle de qualité des produits à base d'herbes médicinales Effectuer des examens toxicologiques Évaluation et documentation des résultats de l'examen	5	50.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve orale	Application des connaissances toxicologiques et des connaissances des plantes médicinales et des drogues	5	50.00												
Épreuve pratique	Exercices de laboratoire de toxicologie et de connaissances des drogues Examen micro/macromorphologique et analytique des plantes médicinales et des drogues Examen de contrôle de qualité des produits à base d'herbes médicinales Effectuer des examens toxicologiques Évaluation et documentation des résultats de l'examen	5	50.00												
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5													
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>Dans l'enseignement supérieure</p>	<p>Accords internationaux</p>														
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>															
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Exigence professionnelle et d'examen établie par l'Arrêté n° 12/2013 (III. 28.) du Ministère de l'Économie nationale.</p>															

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 50 % Pratique: 50 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		1 an
Niveau d'entrée requis: <ul style="list-style-type: none">- Titulaire d'un baccalauréat,- Brevet de technicien de laboratoire ou d'industrie chimique		
Modules d'exigences professionnelles: 11305-12 Application des connaissances sur les plantes médicinales et sur les drogues 11306-12 Application des connaissances en toxicologie 11307-12 Exercices de laboratoire toxicologiques		
Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.		
Centre national de référence– NSZFH – http://nrk.nive.hu		
Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2023.10.02		CACHET